

## Compte rendu de l'action RASED par Solange FASOLI, mandatée ce jour par la CGT Educ'Action

### Délégation des 11 signataires de la lettre pétition Rased reçue au ministère à 11 h par Patrick Hallal (conseiller social, cabinet du ministre) et René Macron (DEGESCO, bureau des écoles)

*P. Hallal* : Suite au courrier au Ministre et à la circulaire 2009, tout le monde a été rassuré, le paysage institutionnel en a été stabilisé.

Les IA et les IEN ont reçu des instructions pour pérenniser le dispositif.

Constat du ministère : Depuis 1 an : des postes non couverts, le nombre de départs en formation en baisse. Mais ce n'est pas la volonté du ministère.

#### Constat fait par l'ensemble des acteurs et l'administration :

- Le manque de visibilité et de lisibilité du dispositif RASED : les enseignants hésitent à s'y engager...
- La lourdeur de la formation : elle doit être adaptée ;
- Le manque de candidats : annulation de formations dans certaines académies
- La conception transitoire de l'exercice en RASED pour nombre d'enseignants : ils retournent en classe ordinaire ;
- La désaffectation pour les postes en zones difficiles ou rurales ;
- L'érosion des postes là où il y aurait le plus de besoin ;

. **L'objectif est de stabiliser le dispositif.**

#### *R. Macron* :

- Evoque la problème de fiabilité et de clarification du dispositif : problème de gestion et de couverture des postes.
- En 2009/ 2010 : 12 890 postes Rased ;
- Départs en formation pour cette année : E : 119 (l'année précédente 511) ; G : 46 (l'année précédente 182) ;
- Insiste sur la nécessité d'adapter la formation trop lourde.

#### *Expression des syndicats* :

- Le constat est alarmant, les RASED ne peuvent pas subir une autre saignée.
- Les chiffres des départements montrent de faibles départs en **formation** pourtant il y a des candidats. Par exemple Paris : E: 17 candidats pour 10 départs alors qu'il y a 31 postes vacants; G: 11 candidats pour 4 départs et 8 postes vacants.
- Certains départements n'ouvrent aucune formation.
- Psychologues: 240 en 2004, 107 en 2010.
- Les organisations représentatives (FSU, CFDT, UNSA, FO) sont partantes pour un état des lieux.

- En 2008 il y avait 14 844 postes RASED donc 2500 en moins.
- Question de la prise en charge des frais de déplacement : dans certains départements aucun frais remboursé depuis la rentrée !
- Et les faisant fonction ?

*Expression des associations :*

- La Peep n'a pas été pas contactée par l'administration, quid du dialogue avec les parents ?
- Quels choix politiques et économiques des régions ?
- Le milieu rural est oublié, quelle égalité des chances sur le territoire ?
- Etonnement sur un échec en formation de 50% ...

*Expression CGT :*

- A partir du constat , nous ne faisons pas la même analyse. Réduire les difficultés du dispositif Rased à un problème de représentation et de difficultés techniques n'est pas recevable. Les problèmes décrits le sont depuis des années, ils sont pérennes. La pénurie de postes est orchestrée de longue date, le dispositif est moribond, d'autant que les départs en retraites y sont nombreux.
- Les discours négatif sur les résultats des RASED alors qu'aucun bilan objectif n'est fait. Le ministère se dit démuni comme si les académies étaient indépendantes et décidaient seules.
- L'argument de la lourdeur de la formation est fallacieux, lorsque la formation se déroulait à temps plein à l'IUFM, il y avait pléthore de candidats.
- Mais que veut dire "stabiliser le dispositif" ? On est effectivement dans un état d'urgence et stabiliser un blessé grave pour le Samu c'est faire en sorte qu'il ne meure pas dans les minutes qui suivent. L'objectif c'est donc uniquement de le maintenir en vie, mais rien dans vos propositions ne montre une ambition éducative, un signal politique fort de conserver un dispositif de qualité envié dans d'autres pays.
- Qu'allons nous dire à nos collègues, aux parents en sortant d'ici ? Quels objectifs éducatifs pour notre société ? Quelle rallonge de budget pouvons nous annoncer pour, par exemple, que les frais de déplacements soient remboursés très vite ?
- Pourquoi prévoir de rencontrer syndicats, associations et parents à des moments différents puisque tous ont signé la même pétition ? Pourquoi y a t il nécessité des syndicats pour écrire aux IA, alors que c'est la responsabilité de l'administration générale ?

*Réponse et conclusion de P. Hallal et R. Macron :*

- Si il n'y a pas de postes vacants, alors il n'y a pas de possibilité de départs en formation.
- Des relances seront faites dans les départements.

- Les problèmes de remboursement de frais sont dus à l'informatique, le système Chorus...
- **Proposition** : Multilatérale ou séquences successives de réflexion ?  
Première le 6 avril les 4 organisations représentatives seront reçues, le 7 les 3 associations de professionnels
- **Les objectifs**: Elaborer le 6 une proposition de texte en direction des IA, et une enquête quantitative et qualitative sur le dispositif.
- Les postes vacants seront attribués aux partants en formation et aux titulaires du diplôme...
- L'objectif est de *stabiliser le dispositif*, de donner un signal clair et cohérent aux IA.
- Travailler sur les causes de la déstabilisation : crédits de déplacements, formation, rural.

Paris le 31/03/10